



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole
Récapitulatif de cotisations pour
la DSN de Juin 2025

Céline FOISSAC Lacombe

1611 route de Niaudon
46220 Prayssac

Siret : 431 298 025 00013

APE : 0121Z

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA
/CUMA

189

Le paiement sera à effectuer au plus tard le 25/07/2025

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, téléversement, chèque).

Pour la DSN envoyée le 07/07/2025

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)

311,33 €

dont exonération :

0,00 €

dont réduction :

258,03 €

Cotisations Part Ouvrières (PO)

188,94 €

dont exonération :

0,00 €

dont réduction :

0,00 €

Montant total des cotisations

242,24 €

Prélèvements à la source (PAS)

0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 242,24 €